



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 61626

Texte de la question

M. Henry Chabert attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la violence à laquelle sont exposés les citoyens et les entrepreneurs de l'agglomération lyonnaise. Voitures béliers, cambriolages, vols à main armée et agressions individuelles se multiplient, créant ainsi une situation inacceptable pour les habitants et des conditions économiquement dangereuses pour les entreprises. A titre d'exemple, une société dont le siège est à Chassieu a été victime de plus de vingt effractions ou tentatives d'effraction. A plusieurs reprises, du matériel informatique, entre autres, a été subtilisé. Les conséquences économiques pour cette entreprise sont aujourd'hui quasi irréversibles et l'avenir du personnel remis en cause. Les restaurateurs sont eux aussi régulièrement agressés ou dans un environnement qui ne leur permet pas de travailler sereinement le soir. Ainsi, à titre de symbole, Paul Bocuse, l'un de leurs fleurons, a été récemment victime d'attaque à main armée et son parking est régulièrement attaqué. Le nombre de poste prévus et non pourvus, les moyens matériels obsolètes et souvent inadaptés avec lesquels travaillent les policiers sont une des causes majeures de cette situation, cause dont le Gouvernement détient seul la responsabilité. Aussi, il lui demande s'il entend enfin mettre en oeuvre des moyens adaptés et efficaces pour lutter contre la délinquance.

Texte de la réponse

La circonscription de sécurité publique de Lyon (929 469 habitants) est située dans un département très sensible. Le redéploiement des fonctionnaires de police vers les vingt-six départements les plus sensibles, conjugué à la généralisation de la police de proximité, a permis à cette circonscription de bénéficier d'un accroissement de ses effectifs entre le 1er janvier 1999 (2 618 fonctionnaires de tous grades) et le 1er janvier 2001 (2 749 fonctionnaires de tous grades), soit 131 fonctionnaires de plus. Le ratio représentant le nombre de fonctionnaires actifs et administratifs par rapport à la population (1/338) est plus favorable que celui de la moyenne des circonscriptions de plus de 100 000 habitants (1/394). L'objectif fixé pour Lyon, au 31 décembre 2001, est de 2 362 gradés et gardiens de la paix contre 2 331 au 1er juin 2001, et le renfort de 17 agents administratifs, au cours de l'année 2001, permettra le redéploiement d'autant d'actifs pour les missions de police de proximité. Par ailleurs, une compagnie républicaine de sécurité a été fidélisée dans le département du Rhône, depuis décembre 1999, et la circonscription de sécurité publique de Lyon dispose régulièrement des policiers de cette unité dont le concours en matière d'ordre public et de lutte contre les violences urbaines favorise le redéploiement et le soutien des services locaux dans l'exercice de leurs actions de police de proximité. Enfin, la poursuite de la mise en place du programme d'emploi-jeunes permettra au département du Rhône, qui compte, au 1er juin 2001, 385 adjoints de sécurité, de bénéficier de la présence de 610 adjoints de sécurité. **RATIO EFFECTIFS/POPULATION** (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Henry Chabert](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61626

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3057

Réponse publiée le : 15 octobre 2001, page 5958